

Les Echos

Tribune

Opinion | La prévention santé, une priorité pour la nation et un nouveau rôle pour l'entreprise

Les entreprises ont tout intérêt à déployer des actions de prévention, pour préserver la santé de leurs équipes et gagner en attractivité, estime Augustin de Romanet, PDG du Groupe ADP, à l'origine d'une première française en la matière.



Dès avril prochain, tous les salariés d'ADP pourront réaliser un bilan de prévention santé complet, pris intégralement en charge par l'entreprise, une première en France. (AFP)

Par [Augustin de Romanet](#) (PDG du Groupe ADP)

Publié le 4 févr. 2025 à 18:35 Mis à jour le 4 févr. 2025 à 21:22

Le système de santé français se caractérise par un biais en faveur des soins au détriment de la prévention. Alors qu'il fait face à d'importants défis en termes démographiques et financiers, seul [le déploiement d'actions de prévention](#) assurera sa soutenabilité et sa pérennité.

Dans ce domaine, [les entreprises peuvent jouer un rôle important](#), en complément de l'action des pouvoirs publics. Elles y trouveront aussi leur intérêt par une meilleure santé de leurs salariés et une meilleure attractivité.

Les Echos

Bilans de santé

Beaucoup est déjà fait. Au sein du groupe ADP, nous déployons des campagnes de vaccination gratuites, une sensibilisation sur des sujets tels que le cancer, la nutrition, le tabac, la pratique du sport...

De surcroît, nous proposons comme dans de nombreuses entreprises, grandes pour la plupart, des bilans de santé complets pour les membres du comité exécutif et les principaux dirigeants. Actes de prévention systématiques, ces bilans sont précieux pour leurs bénéficiaires. Nous avons souhaité que ces contrôles approfondis puissent concerner l'ensemble des 6.000 collaborateurs du groupe et avons lancé un appel d'offres, innovant, pour rechercher un partenaire en mesure d'assurer ce service.

« Ces enjeux prennent une résonance particulière dans un contexte où les inégalités dans l'accès à la prévention et aux soins constituent une des premières préoccupations des citoyens, que ce soit en zone rurale ou urbaine. »

Dès avril prochain, avec la société Doxamed, tous les salariés d'ADP pourront réaliser un bilan de prévention santé complet, pris intégralement en charge par l'entreprise, dans des locaux dédiés à Paris-Charles-de-Gaulle et Paris-Orly. A cette échelle, c'est une première en France, approuvée à l'unanimité par les représentants des salariés.

Pour le collectif d'hommes et de femmes qui, chaque jour dans nos aéroports, accueille le monde entier, notre responsabilité est de leur proposer une politique de prévention ambitieuse.

Tous les six ans

Les études disponibles sont riches d'enseignement. Ainsi, l'université d'Oxford et l'institut Alan Turing ont évalué les effets des bilans de santé proposés par le NHS britannique : chez les personnes de 40 à 74 ans ayant bénéficié du bilan, on observe au cours des neuf ans qui ont suivi moins de diagnostics d'accidents cardiaques, de défaillance rénale ou encore de démence, et une mortalité moins élevée que pour le reste de la population. Pourquoi dès lors ne pas [généraliser des dispositifs qui améliorent la santé de nos équipes ?](#)

Le bilan que nous proposons est un parcours complet de deux heures, qui recourt à des technologies de pointe. Les médecins auront la capacité de prescrire des examens complémentaires à l'issue du bilan, en informant le médecin traitant le cas échéant. Le rendez-vous comprendra un bilan clinique général, avec bilan sanguin, ainsi que des bilans plus spécifiques dans plusieurs domaines : audio, ophtalmo, dentaire, spirométrie, cardiaque, dermatologie, et posturométrie.

Seront réalisés dans un premier temps 1.000 bilans par an pour près de 20 % des collaborateurs, sur la base du volontariat et dans le strict respect de la confidentialité des données de santé. La priorité sera donnée au départ aux personnes de plus de 45 ans, en horaires décalés. Chaque collaborateur devrait pouvoir bénéficier en moyenne d'un bilan complet tous les six ans. Nous nous réservons la possibilité de réduire ce délai à 3 ans en fonction du retour d'expérience.

Ces enjeux prennent une résonance particulière dans un contexte où les inégalités dans l'accès à la prévention et aux soins constituent une des premières préoccupations des citoyens, que ce soit en zone rurale ou urbaine.

Les Echos

Face aux déficits publics endémiques, les entreprises doivent prendre leur part de responsabilité dans les domaines où elles sont à la fois proches des bénéficiaires et en mesure d'optimiser le rapport coût-avantage de la dépense. Il me semble que la prévention en matière de santé en est un très bon cas d'application et le groupe ADP est fier d'être pionnier dans ce domaine.

Augustin de Romanet est PDG du groupe ADP.

Augustin de Romanet